

## **RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE M. GABRIEL CATTIN, DÉPUTÉ (PDC-JDC), INTITULÉE "RESTRUCTURATION – DISTRIBUTION DU COURRIER POSTAL AUX FRANCHES-MONTAGNES (LES BOIS) " (N° 2176)**

La Poste Suisse a décidé de restructurer à l'échelle nationale la manière de concevoir et réaliser la distribution du courrier. Jusqu'à présent, le courrier est livré quasiment à chaque bureau de poste puis ensuite triés et distribués par les facteurs, voire par endroit par les buralistes postaux ayant la double tâche d'accueillir la clientèle au guichet et de distribuer le courrier. A l'avenir, il est prévu que la distribution du courrier se fasse à partir de centres par région ou sous-région auprès desquels les facteurs viendraient collecter le courrier à distribuer. Ces modifications, additionnées des restructurations qu'ont connus le réseau postal et les autres secteurs de la poste, inquiètent à juste titre tant les employés de la Poste que les autorités.

Dès que les premières informations à propos d'un possible rattachement des facteurs des Bois à La Chaux-de-Fonds ont circulé, le Gouvernement est intervenu auprès de la Poste. Il a écrit à M. Ulrich Gygi, Directeur général du Groupe La Poste en date du 1<sup>er</sup> avril 2008 afin de manifester notre très forte attente sur ce sujet et apporter notre soutien à une solution franc-montagnarde pour la distribution du courrier et ce en particulier pour les facteurs devant desservir la commune des Bois.

En réponse à cette intervention, M. Ulrich Gygi a apporté, par un courrier daté du 24 avril, un certain nombre de précisions sur le choix final que la Poste devra prendre prochainement:

"(...) La Poste examine l'intégration de l'office de distribution des Bois, soit à la Chaux-de-Fonds, bien que ce choix soit aujourd'hui peu probable vu la distance qui sépare les deux localités, soit à Saignelégier qui gagne en faveur en dépit de l'exiguïté des locaux actuels."

Cette annonce est de bon augure, mais le Gouvernement restera attentif à la concrétisation de ce qui peut être qualifié de nouvelle plutôt rassurante.

Pour la nouvelle organisation de la distribution du courrier aux Franches-Montagnes, la Poste cherche un local adapté. Le Canton a indiqué sa disponibilité à contribuer à la recherche des surfaces nécessaires, ce qui a été apprécié par la Poste comme mentionné dans la réponse du Directeur général de la Poste. Selon les informations reçues, la Poste est à la recherche de locaux existants et non d'un terrain pour y bâtir un nouvel office de distribution. Le Bureau du développement économique est à sa disposition pour l'aider dans ses recherches.

Delémont, le 7 mai 2008

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme  
le Chancelier

Sigismond Jacquod